

Communiqué de presse

Racine Nantes annonce la cooptation de Pierre Barboteau en qualité d'associé

Le 6 octobre 2026 – Racine Nantes annonce la cooptation de Pierre Barboteau en qualité d'associé qui vient ainsi accompagner la croissance de l'activité en droit public du bureau. Déjà référent de cette expertise au sein du département Immobilier, Pierre Barboteau pourra désormais l'incarner pleinement en qualité d'associé et contribuer activement à son développement.

Avocat au barreau de Nantes, Pierre Barboteau intervient en conseil comme en contentieux en droit public, avec une expertise reconnue en urbanisme, aménagement, construction publique, droit foncier et droit de l'environnement. Il accompagne au quotidien des entreprises, des collectivités territoriales et des particuliers sur l'ensemble de leurs problématiques liées aux opérations d'aménagement et de construction ainsi qu'aux relations avec les acteurs publics.

Titulaire d'un Master 1 Droit public général et d'un Master 2 Droit des contentieux publics et de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Pierre Barboteau débute sa carrière en 2014 au sein du cabinet Seban & Associés à Paris, où il accompagne notamment des projets d'aménagement urbain et des opérations foncières d'envergure. Il rejoint ensuite Cornet Vincent Ségurel à Nantes en 2018 avant d'intégrer Racine Nantes en 2021 en qualité de conseil pour accompagner les acteurs de l'immobilier et de l'aménagement du Grand Ouest sur leurs enjeux de droit public.

Cette cooptation est l'aboutissement d'un projet initié dès l'arrivée de Pierre Barboteau chez Racine Nantes en 2021, et construit depuis cinq ans autour du développement de l'expertise du cabinet en droit public.

Avec cette nomination, le cabinet nantais renforce sa capacité à répondre aux problématiques de droit public rencontrées par les maîtres d'ouvrage privés, promoteurs, constructeurs, collectivités territoriales et opérateurs publics en étroite synergie avec les équipes Immobilier du cabinet.

Eve Nicolas, Associée de Racine Nantes, commente : « Cette association est l'aboutissement d'un projet que nous portons avec Pierre depuis son arrivée au cabinet il y a cinq ans. Ensemble, nous avons construit une équipe et développé notre pratique du droit public, avec la volonté d'en faire une expertise forte du cabinet. Je suis très fière du chemin parcouru et particulièrement heureuse de le voir aujourd'hui rejoindre les associés pour continuer à porter et développer cette expertise à nos côtés. »

Pierre Barboteau, Associé de Racine Nantes, déclare : « Je remercie l'ensemble des associés de Racine Nantes pour leur confiance dans cette cooptation. Je me réjouis de pouvoir offrir à nos clients un accompagnement global et opérationnel sur l'ensemble des enjeux de droit public de leurs projet ».

A propos de Racine

Racine est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant qui conjugue excellence juridique et pragmatisme stratégique. Depuis plus de 40 ans, ses 270 avocats accompagnent entreprises et dirigeants dans leurs enjeux les plus complexes, en conseil comme en contentieux. Le contentieux fait partie de l'ADN du cabinet et représente 50 % de son activité, ce qui lui confère une expertise unique dans la gestion des litiges stratégiques. Présent en France et à Bruxelles, Racine couvre l'ensemble des disciplines du droit des affaires, avec des expertises phares en corporate/M&A, private equity, droit social, fiscalité, finance, immobilier, IP/IT, concurrence et restructuring.

Contact presse :

Gabrielle Pelet

gabrielle.pelet@vae-solis.com

+33 6 29 94 59 87